LE CRESCENT.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, 4 JANVIER, 1853.
CONSEIL COMMUN DE LA VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

No 522.

Résolu que le trésorier paie, sur le mandat du Contrôleur, à John McVittie, la somme de douze cent quatre-vingt-seize piastres, pour les réparations faites par lui, aux maisons d'écoles louées à bail, dans le Second District.— Le dit montant devant être payé sur l'appropriation annuelle des écoles publiques.

Résolu que le Trésorier paie, sur le mandat du Contrôleur, à John McVittie, la somme de deux mille deux cent cinquante-sept piastres et trente cents, pour les réparations faites à la propriété occupée par les Ecoles Publiques du Second District, et appartenant à la ville.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Présid. du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 523.

Résolu que le Contrôleur soit autorisé à vendre à l'encan, au rabais, après avis convenable dans le journal officiel, le contrat pour la construction d'un pont sur le Nouveau Canal, à l'intersection des rues St-Paul et Liberté, ou à l'intersection de la rue Magnolia : pourvu que la compagnie du Canal consente à ce qu'un pont soit construit à ses frais, à l'intersection de la dernière rue, conformément aux plans et spécifications enregistrés au bureau du Voyer ; la dite vente sera sujette à l'approbation de ce Conseil, et le paiement en sera fait avec tout argent dans le Trésor, non autrement approprié.

Résolu qu'à l'achèvement du dit travail, il sera du devoir du trésorier de présenter un compte à ce sujet à la Compagnie de la Banque du Canal, et si la dite compagnie néglige ou refuse de le payer, il sera alors du devoir de l'avocat de la ville de lui intenter un procès immédiatement, pour recouvrer le montant payé pour le dit pont et pour prendre les mesures légales nécessaires afin d'annuler la charte de la dite compagnie.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No. 524.

Résolu que le Trésorier paie les sommes suivantes, sur le mandat du Contrôleur, à savoir :

F. G. Altman, contractant, pour la réfusion de l'amende payée par lui sur neuf lampes rapportées par le Commissaire des Rues, par erreur, dix-huit piastres.

A. E. Shaw, pour montant payé par erreur à la Municipalité No 2, pour la taxe d'un esclave en 1851, quatre piastres.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No. 525.

Résolu que le Trésorier paie les sommes suivantes, sur le mandat du Contrôleur, à savoir :

John Curley, diverses réparations aux Cours, trente-cinq piastres.

J. Schnidler, nettoyage de latrines de la Geôle de Police du Second District, soixante-quinze piastres.

Cierc du Recorder du Second District, pour dépenses casuelles, vingt-cinq piastres.

Margaret Dulman, pour maintien d'un orphelin, pendant un mois, dix piastres.

J. H. Maddox, pour annonces d'avis d'élection, trente-six piastres.

D. Humbrechi, pour divers fournis à l'Hôtel-de-Ville, vingt-quatre piastres et vingt-cinq cents.

John Pane, ouvrage de charpenterie à l'épave de la rue des Dryades, et matériaux fournis, soixante-onze piastres et soixante-quinze cents.

J. R. Calder, bois fourni pour entourer l'épave, quatre-vingt-huit piastres et quatre-vingt-douze cents.

P. Paletto, pour pose de dix-huit chassis de fenêtres, dans le bureau du Recorder du second District, six piastres et trente cents.

W.W.W. Wood, pour dépenses casuelles du bureau du Recorder, Premier District, cinq piastres.

J. H. Maddox, pour annonces, six cent quatre-vingt-dix-neuf piastres.

J. H. Nimick, pour quarante barils de charbon pour l'Hôtel-de-Ville, trente piastres.

G. F. Berghman, pour louage de cab pour le Conseil des Aldermen, deux piastres.

David Felt & Co., pour fournitures aux divers bureaux, sept cent quarante-une piastres et quinze cents.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Présid. du Conseil des Ass-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No. 526.

Résolu que le contrôleur soit et demeure autorisé à émettre son mandat sur le trésorier, en faveur de Thomas Buckley, pour la somme de cent quarante piastres et quatre vingts sous, pour pavage fait en face d'une propriété appartenant à la ville.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Présid. du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Présid. du Conseil des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 527.

Résolu que permission soit et demeure accordée à MM. Whiting, Wright & Co. d'occuper la bâtisse qui se construit en ce moment sur la rue Perdido et la rue Union, pour une écurie de louage, pendant le plaisir de ce Conseil, pourvu que les règlements de police qui y ont trait soient strictement observés.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 528.

Résolu que le Trésorier paie les sommes suivantes, sur le mandat du Contrôleur, à savoir :

L. F. Hézeau, pour enterrements dans le cimetière St. Vincent de Paule, quarante-huit piastres.

C. H. Benton, pour assurances sur la machine à dessèchement, Quatrième District, cent-quatre-vingt-quatre piastres et soixante-onze cents.

Samuel Caldwell, pour divers fournis par lui pour l'usage de la Geôle de Police, Quatrième District, vingt-trois piastres et quatre-vingt-huit cents.

Cha McLaughlin, pour transport de malades à l'Hôpital de Charité, trois cent trente-deux piastres et cinquante cents.

Courrier de la Louisiane, pour annonces, neuf piastres.

Wm Flemming, pour fournitures à l'usage de divers bureaux, Quatrième District, vingt-cinq piastres et dix cents.

E. E. Mongin, pour médecines fournies à la Prison de Paroisse et à la Geôle de Police du Second District, deux cent vingt-une piastres et soixante-trois cents.

C. Flint & Jones, pour chaises et pupitres pour le bureau du Wharfinger, Second District, seize piastres et cinquante cents.

Thomas Formey, pour réparations aux ponts, Second District, vingt-sept piastres.

L. Zorn, Chapelain, pour avoir sonné le glas funèbre à l'église St. Patrice, pour la mort de Henry Clay, six piastres.

B. Kennedy, pour charroi de blocs de pierres, trente-neuf piastres.

J. H. Maddox, pour annonces de comptes de taxes, soixante-cinq piastres et vingt-cinq cents.

Cruse & Boyle, réparations à la case à pompe de la Compagnie No 15, vingt-cinq piastres.

H. Paul Caire, notaire, pour copie d'acte notarié, cinq piastres.

E. S. Herman, pour briques et sable pour la Geôle de Police, Second District, cinq piastres.

E. A. Michel, pour divers, seize piastres et soixante-dix cents.

D. Adams, pour lest, et réparations dans la rue Tchoupitoulas, trente piastres.

Commercial Bulletin, pour annonces, quatre piastres.

Bataillon d'Artillerie, pour quote part des dépenses dûes par la Troisième Municipalité, pour le 8 Janvier dernier, dix-neuf piastres et cinquante cents.

G. Doane, pour divers, cent cinquante piastres.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 529.

Résolu que l'article 8 de l'ordonnance No 69, réglant les devoirs des médecins de prisons, Maisons de Travail etc., etc., de la ville de la Nouvelle-Orléans, soit amendé de manière à faire un devoir aux médecins de chaque District de signer chaque certificat d'enquêtes, auxquelles, en vertu de la dite ordonnance, ils sont tenus d'assister.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 530.

Résolu que les résolutions Nos 367 et 368, autorisant le Maire à contracter avec John Paul, principal, et J. H. Boon, caution, pour la construction d'une nouvelle toiture pour la case à pompe de la compagnie Créole No 9, et pour la construction d'un bateau à ordures, et la fourniture des bouées, chaînes, etc, soient et demeurent amendées de manière à substituer le nom de Isaac W. Boon, caution, à celui de J. H. Boon.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 531.

Résolu que le Trésorier paie, sur le mandat du Contrôleur, à C. N. Coignard, ex-Trésorier agissant de la Municipalité No 3, pour services rendus, la somme de soixante-deux piastres et cinquante cents.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 532.

Résolu que le Maire soit et demeure requis de signer l'acte de transfert du trésorier à R. F. Nichols, de deux certains lots de terre désignés par les numéros quatre et trois sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la Municipalité No 2, en date du 19 avril, 1841, enregistré au bureau du Contrôleur, faisant face à la rue Poydras, et formant l'encoignure et le terrain adjoint de la rue Carondelet, mesurant chaque vingt-sept pieds six pouces de face sur une profondeur de cent deux pieds quatre pouces entre lignes parrallèles, lequel acte sera fait par le notaire de la ville quand le dit R. F. Nichols aura payé la somme de douze mille piastres comptant, et la rente de terre sur les dits terrains jusqu'à la date de l'acte de vente.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 533.

Attendu qu'on fait beaucoup de tort aux rues pavées de la ville en les arrosant trop abondamment pour mouiller la poussière ; et comme on ne retire aucun bénéfice de cette coutume, mais qu'au contraire on nuit au pavage qui coûte d'énormes sommes à réparer ; en conséquence,

Qu'il soit ordonné qu'à dater de la passation de cette ordonnance, il ne sera permis à personne d'ouvrir les fire plugs pour y adapter des tuyaux avec l'intention d'arroser ou de mouiller une rue quelconque de cette ville, sous peine d'une amende de dix piastres.

Et qu'il soit de plus ordonné qu'il est défendu à toute personne d'arroser ou de mouiller les rues au moyen d'une charrette à arroser, sans en avoir au préalable obtenu la permission du Commissaire des Rues, dont le devoir sera de surveiller les rues qu'on arrosera ou mouillera ; il aura le droit de régler cette coutume, et toute personne qui désobéira aux ordres du Commissaire des Rues, ou qui agira contrairement à cette ordonnance, sera passible d'une amende de dix piastres pour chaque offense.

(signé8) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 534.

Résolu qu'Alex. C. Martelly, aliéné et indigent, soit et demeure déclaré susceptible d'entrer à l'Asyle des Aliénés de l'Etat.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire

No 535.

Qu'il soit résolu que le comité de Finances soit et demeure autorisé à discontinuer tous les procès intentés par la ville pour taxes dûes, quand il sera convaincu que la taxe que l'on cherche à recouvrer a été payée ou assessée par erreur.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 536.

Résolu que John F. Fessing, aliéné et indigent, soit déclaré en état d'entrer à l'Asyle des Aliénés de l'Etat.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Conseil des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 537.

Résolu que le contrat adjugé à John Paul, principal, et J. W. Boon, caution, pour les réparations à la case et à l'écurie de la Compagnie d'Incendie Neptune No 4, soit et demeure approuvé.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Conseil des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 539.

Résolu que le Commissaire des Rues soit et demeure requis de faire placer des lampes aux endroits suivants, dans le Quatrième District, à savoir :

Une à l'encoignure des rues Washington et Baronne ;

Une à l'encoignure des rues Seconde et Baronne ;

Une à l'encoignure des rues Troisième et Baronne ;

Une à l'encoignure des rues Quatrième et Baronne.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 540.

Résolu que le Contrôleur soit et demeure autorisé, après dix jours d'avis dans le journal officiel, à vendre à l'encan, tout le vieux fer ou morceaux de fer et les barres de ponts appartenant à la ville et que le Voyer croira ne pas être nécessaires à la ville.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire

No 541.

Résolu que le Trésorier paie, sur le mandat du Contrôleur, à L. Castera Jr, deux cent trente-deux piastres, pour services en plein rendus par lui pour la correction des tableaux d'assessement du Second District.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Conseil des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 542.

Résolu que le Trésorier paie, sur le mandat du Contrôleur, au Recorder Seuzeneau, deux cents piastres pour services des commis chargés de la correction des tableaux d'assessement du dit District.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 543.

Résolu que le Contrôleur soit et demeure autorisé à canceller les bons de H. W. Westholtz, ex-Collecteur des cafés dans la Troisième Municipalité.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 544.

Résolu que le Recorder du Second District soit et demeure requis de mettre en liberté, sans conditions, Page Patterson, homme de couleur libre, arrêté parce qu'on le croyait esclave, et retenu à cause des frais qui s'en sont suivis.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 545.

Résolu que le Contrôleur revende à l'encan, après cinq jours d'avis, le contrat pour étamper et numéroter les drays, charrettes, etc., du Second District, pendant un an, conformément aux spécifications enregistrées à son bureau.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme, H. BIER, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, 4 JANVIER, 1853.
CONSEIL COMMUN DE LA VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

No 546.

Résolu qu'un salaire de huit cents piastres par an soit et demeure accordé à l'assistant-greffier du Recorder du Premier District, et à celui du Recorder du Second District de cette ville, à dater du 12 avril dernier.

(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 547.

Résolu que le Trésorier paie, sur le mandat du Contrôleur, à Thomas Hynes, la somme de quatre-vingt-treize piastres et cinquante cents, pour le remblai d'un certain terrain dans la rue d'Amour, entre Champs-Elysées et Marigny, d'après une résolution du Conseil de la Troisième Municipalité, passée le 11 Mars, 1851.

(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 548.

Résolu que le Commissaire des Rues soit et demeure autorisé à faire placer une lampe à l'encoignure des rues Girod et St. Jean-Baptiste, dans le Troisième District.

(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

No 549.

Résolu que le Voyer soit et demeure autorisé à faire réparer ou arranger quatre quais audessous de la rue Louisa, dans le Troisième District, les dits quais devant servir aux remorqueurs de débarcadère pour se préparer à remorquer.

Résolu qu'après que les dits quais auront ainsi été préparés, les batiments employés comme remorqueurs, ne pourront se servir d'aucun autre quai dans le port de la Nouvelle-Orléans, pour touer, à moins d'une permission spéciale du Maitre de Port du District où d'autres quais que ceux qui leur sont alloués pourront être utilisés.

Résolu qu'à partir du premier jour de Janvier prochain, tout bateau employé à remorquer des navires sera sujet à une taxe de cent piastres par an, payable au trésor de la ville par le propriétaire, avec une licence donnée par le Contrôleur, mentionnant le nom du bateau ainsi licencié.

Résolu que tout remorqueur trouvé en contravention avec les dispositions qui précèdent, sera sujet à une amende de cinquante piastres, et qu'il sera du devoir des Collecteurs de droits de levée dans les différents Districts, de faire connaitre au Contrôleur, dans le mois de Janvier de chaque année, et de temps à autre, comme les circonstances l'exigeront, le nom de tout bateau employé à remorquer les navires, et de faire également connaitre à l'Avocat de la Ville, tous les cas de contravention aux dispositions qui précèdent.

(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
Approuvé le 4 Janvier, 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme, H. BIER, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NELLE-ORLEANS, 10 JANVIER, 1853.
CONSEIL COMMUN DE LA VILLE DE LA NELLE-ORLEANS.

No 550

Résolu que permission soit et demeure accordée à W. H. Filkins de maintenir la machine et les bouilloires dont il se sert en ce moment à l'encoignure des rues Magasins et Broome, pourvu que le hangar qui recouvre les bouilloires soit à l'abri du feu, de manière à être conforme aux ordonnances en vigueur, et cela dans un délai de trente jours à dater de la passation de cette résolution.

(Signé) FRANS ALPUENTE,
Président du Cons. des Ass.-Ald.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Cons. des Ald.
Approuvé le 10 Janvier, 1853
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme, H. BIER, Secrétaire.

DOCTOR BEACH'S PREPARATIONS.

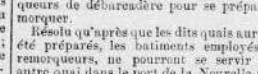

A certain, effectual & speedy remedy for Dysentery, Cholera, Cholera Morbus, and other diseases of the stomach and bowels. It has been used by great numbers of persons with the high est satisfaction, and physicians themselves have pronounced it one of the most valuable remedies known, as it instantly stops the disease on which it is recommended. ☞ Sold by all the principal Druggists in the United States.

☞ **Beach's Breast Liniment.**—An excellent remedy for all diseases of the Lungor Breast, such as Pain in the Breast, Spitting of Blood, Night Sweats, Cough, Dyspepsia, Scrofula, or Consumption about the Chest, etc. This remedy, without a doubt, produces more permanent benefit in Diseases of the Lungs than any remedy that can be used. To persons that are shy may purchase it as Dog Liniment, for the formation of the chest or bronchitis, the present entirely an attack of the disease, as by using freely it will double its value in the Liniment according to directions.

Beach's Purgitious Tonic.—A certain remedy for Chills and Fever and Ague Fever, never known to fail, and when persons have taken of this drug.

Beach's Rheumatic Compound—Never fails to give relief in less than twenty-four hours.

Beach's Stomachic Bitters.—This is an excellent article that has been long needed for use as a prophylactic or preventive of Chills and Fever, and all Autumnal Fevers. To persons living, or having business, even for a short period, in low marshy districts, the Bitters are invaluable, for, persons using them will never be troubled with Chills and Fever, as the same time they correct the secretions, give tone to the stomach, improve digestion, regulate the appetite, cause dyspepsia and indigestion, and give health and vigor to the general system.

☞ For the above remedies, which are the result of extensive and ex tensive experience and observation, and which have been extensively patronized by them. We will say this much, that we are satisfied that they are respectfully to be. They are remedies that we have used in our practice for years with the most satisfactory results. The great demand for these remedies since has induced us to put them up in a manner that they can be reached by all. Every article sold by

E. D. BEACH, M. D., Chemist and Apothecary,
corner of Chartres and Customhouse sts., N. O.

KNICKERBOCKER PATENT COOKING RANGES—FIRST PREMIUM.

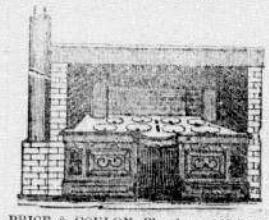

PRICE & COULON, Plumbers, 107 Poydras street, N w Orleans, respectfully inform their friends and the public in general, that they carry on the above business in all its branches, and are prepared to fit up HOT, COLD, PLUNGE or SHOWER BATHS, AMERICAN, ENGLISH and FRENCH WATER CLOSETS, WASH BASINS, FOUNTAINS, BRASS FAUCETS of all kinds, COOKING RANGES, GARDEN HOSE, HYDRAULIC RAMS, FORCE, LIFT and BEER PUMPS fitted up in the newest style. LEAD PIPES of every description ; PIG and SHEET LEAD and BLOCK TIN always on hand. SHIP and STEAMBOAT WORK neatly put up and repaired at the shortest notice. jan15 1y

BUSINESS CARDS.

ASHBRIDGE & CO., J. H., Ship Agents and Commission Merchants, 15 St. Charles st., Texas Buildings. oct19

ARTHUR & CO., I. W., Commission, Provision and Grocery Merchants, 15 and 19 New Levee.

BADGER, F. H., DENTIST, of Tennessee, formerly of Alabama and Georgia, No. 115 Julia street, between Camp and St. Charles streets, (Thirteen Buildings,) N. O. dec14 1y

BARTLETT, C. J., Attorney and Counsellor at Law, and Commissioner of Deeds, etc., for the States of Florida and California. All business entrusted to him will be punctually attended to. Office, 51 Commercial Place. nov15 1y

BROADWELL & CO., C. B., Commission Merchants and Dealers in Western and Havana Produce, 28 Bonding street, New Orleans.

BARTLETT, WILLIAM A., Note and Exchange Broker, No. 33 Camp street. Refers to Messrs. Cherry, Henderson & Co., A. & J. Denniston & Co., Shultz, Headen & Leach, J. Burnside & Co. nov19

BOGERT, G. C. & CO., Ship Agent and Commission Merchants, 70 Carondelet. oct1 1y

BEN KITTREDGE, Importer of GUNS, PISTOLS, Rifles, etc., 95 St. Charles street, New Orleans, and 108 Main street, Cincinnati, Ohio. dec7 1y

EDWARD D. CARRELL, THOMAS M. MORRIS.
CARRELL & MORRIS, Attorneys at Law, No. 1, Commercial Alley, New Orleans. La. nov21 1y

CARROLL, D. R., Cotton Factor and Commission Merchant, 51 Union Row, Carondelet street. sept

CONVERSE & CO., Grocers and Dealers in Western Produce, 92 Tchoupitoulas street, corner of Lafayette. nov26 1y

A. H. CLEVELAND. J. W. SHAFFNER.
CURTRIGHT & BRADFORD, Daguerrean Artists, No. 80 Camp street, corner of Natchez. sept 15

CRARY, J. W. & J. A., Brick Layers and Builders, No. 169 Barone street, New Orleans. ☞ Orders left at Chambers & Hyde's Lumber Yard, corner of Barone and Girod streets, will receive prompt attention. Communications through the Post Office will meet prompt dispatch.

Refer to—Messrs. R. D. Wade & W. Hill, D. F. Burthe, Lyn' & Davidson, A. Bonzi & Mary, Joseph Fabre. jan1

DUNBAR & CO., A. F., Commission Boot and Shoe Warehouse, 54 and 56 Camp street, New Orleans. oct

EICHELBERGER, J. K., Builder, Nos. 46 and 48 Perdido street, between Carondelet and Baronne streets, New Orleans. ☞ Carpenter Shop and Timber Yard, Jefferson City. Sawing and Planing done with expedition and upon the most reasonable terms. nov9 1y

FIELD & OLCOTT, Attorneys at Law, 27 Royal street, opposite the Post-Office. dec21 1y

FLURGES & CO., Builders' Hardware and Iron Railing Establishment, 45 and 47 Carondelet. oct15

FRANK W. STAFFORD, General Sign Painter, Lettering done for the trade at the following rates : Gold—in Bronze, ... cents per foot. Black—Plain, ... In colors per foot, ... Shaded, 25 cents per foot. Gilding on Glass, ... cents per foot. ... Columns 40 cents per line. ... Ten ... 40 cents per line. ☞ Orders left at 160 Bienville street, or at the Crescent office, will be promptly attended to. oct14 1y

FIRTH & KING, Storage, Forwarding and Commission Merchants, and General Dealers in Groceries, Provisions, Foreign and Domestic Liquors, No. 40 Commerce st., St. Louis, Mo. W. H. KING. apr12

FENCING ACADEMY.—By Messrs. G. & A. ROSIERE, corner of Orleans and Charlotte streets, No. 87, Professors of the noble Art of Self-Defence. C. Charlotte street.

A. D. SMITH. S. A. RICHARD. W. M. GREENWOOD, Jr.
GRIEF & CO., A. D., Wholesale Grocers and Commission Merchants, dealers in Cincinnati Western Butter and Cheese, and Agents for Taylor's Albion Mills Pearl and White Cabot, Nos. 39, 40 and 41 Old Levee, and No. 10 Front Levee, New Orleans. oct2

GREENWOOD & CO., MOSES, Commission and Forwarding Merchants, 54 Gravier street. oct19

HARDELL, JOHN G., & CO., successors to John Hayman & Co., 87 Magazine street, New Orleans. dec14

HOLMES & CLAUSS, Grocers and Dealers in Western Produce, No. 9 Gravier st., N. O. oct19 1y&W

HYNSON, GEORGE W., Ship Agent and Commission Merchant, 80 Camp street.

HARALSON, F. N., Notary Public and Attorney at Law, U. S. Commissioner in Mississippi and Arkansas, No. 15 Exchange Place, opposite the Post-office. nov22 1y

S. J. HART. T. W. HARE. P. B. HART.
HART & CO., E. J., 79 Tchoupitoulas street, Wholesale Dealers in Groceries, Drugs, Chemicals, Paper, etc.

JONES, SAMUEL, Jr., (late TALBOT, JONES & CO., Sailmakers,) Grocer and Forwarding Merchant, 44 Perdido street, New Orleans.

JONES, J. R. & J. D., Attorneys and Counsellors at Law, No. 3 St. Charles street, New Orleans, and at Covington, Louisiana. sept1 1y

T. B. WHITE, 94 Magazine street, New Orleans. R. I. PARKER, 68 Columbia and Walnut streets, Cincinnati.
KIDDER & FABIAN, Commission and Forwarding Merchants, New Orleans and Cincinnati. nov20

HARVEY P. KELLY. ANDREW J. ISACKS.
KELLY & ISACKS, Attorneys and Counsellors at Law, Alexandria, parish of Rapides, La., practice in the courts of Rapides, Avoyelles, Natchitoches, Caldwell and Winn. REFER TO—Messrs. Peyre Soule, Dupuy, McAleer & Co., J. B. Hale & Co., Gustave Schmidt, Esq., J. S. Hebert, Esq., Elam & Rust, Hon. B. Hays, Moses Hammel, Esq., Samuel Locke, Esq., Louis Lemmonier, Esq., Edward J. Carroll, Esq., J. L. Carroll & Co., Natchitoches. nov20 1y

KENNETT & CO., FERDINAND, No. 93 Magazine street, Agency o' the St. Louis Shot Tower, have constantly on hand a large assortment of SHOT and PIGS, BOLT and BAR LEAD, from the St. Louis Shot Tower. oct1

LEVY, J. L., & SIMPSON, Note, Stock, Exchange or Real Estate Brokers, 79 Common street, nov26 1m

LEONARD, SAMUEL, Produce Broker and Public Weigher, 16 Bank Place, New Orleans. Sales personally made on yard in the sales of all kinds of Western Produce. sept1 1y

A. D. MAYES. H. W. HOLMAN.
MAYES & HOLMAN, Attorneys at Law, No. 9 Commercial Place, New Orleans. dec1 1y

MASSEY, P. L., Wholesale and Retail Apothecary and Druggist, 57 Camp and Gravier streets, No. 41 (next door corner of Gravier), Exchange street.

MOREAU, TH., 161 Royal street, corner of Toulouse, Ladies' and Gentlemen's Fancy Articles and Perfumery Store.

R. R. MARR. W. H. ROBERTS.
MARR & ROBERTS, Attorneys at Law, 27 Camp street, New Orleans.

M. H. MEYER, No. 100 Camp street, Watchmaker and dealer in JEWELRY, GOLD PENS, FANCY ARTICLES, and WATCHES. All jewelry articles repaired at moderate prices. nov5

NUTTALL, JAMES, Locksmith, Bell Hanger and general Jobbing Punkin, No. 112 Camp st., three doors below Gravier. Orders from Sea Captains and Ship Chandlers respectfully solicited. Bell Hanging done in the best manner, at the lowest prices. Orders for Bell Hanging from the country attended to.

N. N. NOYES. H. J. LEVY.
OGDEN & LEOVY, Attorneys and Counsellors at Law, No. 6 Commercial Place, New Orleans. ☞ HENRY J. LEOVY, Commissioner for Pennsylvania and Kentucky. jan1

PIERSON, J. O., Real Estate, Stock, Note and Exchange Broker, No. 7 Commercial Place, two doors from Camp street, New Orleans. sept1 1y

EDWARD S. POMROY. WM. COOPER.
POMROY, EDW. H. & CO., Commission and Forwarding Merchants, 91 Gravier street. sept1 1y

RAYMOND, W. C., Family Grocer, 71 Camp street. nov24

RACE & FOSTER, Attorneys and Counsellors at Law—Office 14 Exchange Place, New Orleans. nov22 1y

A. W. SANFORD. THEO. SANFORD, Jr.
SANFORD BROTHERS, (late Walton, Sanford & Co.,) General Grocers and Commission and Forwarding Merchants, No. 34 New Levee, New Orleans. jan1 1y

J. S. SMITH. J. S. FIMISTER.
SMITH & FIMISTER, Commission and Forwarding Merchants and Steamboat Agents, 34 Perdido street. sept

THEODORE O. STARK. GEORGE W. CHRISTY.
STARK & CHRISTY, Notary Public. Attorney at Law. Office No. 10 Banks arcade, New Orleans. apr20

THEARD, PAUL E., Scribe and Translator, No. 111 Exchange Alley. dec24 1y&w

TOOLE, JOHN, Commission Merchant, Emigration and Remittance Office, 35 Bank Place. nov2

THOMAS PINET & CO., Importers of BRANDIES AND WINES, 49 Common street, PINET CASTILLON & CO.'S COGNAC BRANDY. PROPRIETE PROPRIETE DE LAROCHELLE BRANDY. Hugh Barrel. BOUVET JEUNE BORDEAUX BRANDY. CLARET—Nos. 1 Johannes & 2 St. Foix & Brandenburg. BURGUNDY AND CHAMPAGNE WINES. MADEIRA, PORT, HOLLAND GIN, JAMAICA RUM, etc. nov8

WALSH, P. W., & CO.'S LOUISIANA SADDLERY, HARNESS AND HOSE MANUFACTORY, No. 136 Tchoupitoulas street, are ready to furnish all orders at the above line, on the most reasonable terms, and at the lowest prices, expecting the favor of the former friends. ☞ FIRE HOSE, BELTS AND HOSE MADE TO ORDER. Don't forget the place, No. 136 Tchoupitoulas street. nov1

WALSH, P. W., & CO.'S LOUISIANA SADDLERY, HARNESS AND HOSE MANUFACTORY, No. 136 Tchoupitoulas street, are ready to furnish all orders at the above line, on the most reasonable terms, and at the lowest prices, expecting the favor of the former friends. ☞ FIRE HOSE, BELTS AND HOSE MADE TO ORDER. Don't forget the place, No. 136 Tchoupitoulas street. nov1

WINSTON, THOMAS B., Commission Merchant, 90 Gravier street, New Orleans. Liberal advances on consignments. Goods received and forwarded. Desirable agencies solicited. sept20 6m

JOHN WATERMAN. JOHN H. WATERMAN.
WATERMAN & BRO., J., Importers and Wholesale Dealers in Hardware, Cutlery, Iron, Steel, Nails, etc. (Cor. of the Levee), No. 14 Magazine street, corner of Common, New Orleans. nl4 1y&W

WOLFF, SAMUEL, Importer of Wines, Brandies, etc., and General Commission Merchant, No. 89 Camp street. dec19 1y

WILDE, JOHN P., Attorney and Counsellor at Law, 57 Gravier street, New Orleans.

JAMES WRIGHT. A. J. WRIGHT.
WRIGHT A. J., & CO., Cotton Factors and Commission and Forwarding Merchants, 67 Gravier st. jy15 1y

REMOVALS.

REMOVAL.—J. O. PIERSON, Real Estate, Note and Exchange Broker, has removed from 42 Exchange Place to No. 7 Commercial Place, two doors from Camp street. nov24

REMOVAL.—S. ROBB & Co. have removed from No. 81 Gravier street to No. 4 MAGAZINE STREET, one door above Canal street. nov6 6m

REMOVAL.—MICHELL, BEVERLEY & Co. have removed from No. 48 to No. 42 POYDRAS STREET, next to corner of Magazine. nov4 1y

NOTICE.—BARELLI & Co. have removed back to their old stand, 51 Common st., opposite the City Hotel. oct26

ODD FELLOWS' REST.—Vaults in this Cemetery can be obtained by applying to J. O. PIERSON, Treasurer, at the Exchange Hall, First District; JAMES FENNAN, Secretary, No. 13 Camp street, up stairs. Rev. CHARLES WHITALL, No. 5 E. Orleans street; and F. M. CONREY, at Richter & Co., No. 40 Canal street.

The price of Vaults to Stockholding Lodges, for the burial of members, $25. To members of Stockholding Lodges, for the burial of a w